

4 JUIN 1975 .-

75 105594

SAINT RAPHAEL .-(83)

Heure : 01 H.

oooooooooooo

TEMOIN : M. LAMBERT, notabilité de St Raphaël , habitant Avenue Paul Doumer. Villa " Les Palmiers ".

LIEU : le domicile du témoin.

LES FAITS : M. LAMBERT sort sur la terrasse de sa villa pour fumer une cigarette et prendre le frais. Il regarde la Base militaire de Fréjus, pour tenter de distinguer la biroute indicatrice de la direction des vents.

C'est alors qu'au-dessus de la masse sombre des rochers de Roquebrune, il voit jaillir une boule de lumière jaune - orange. Il est intrigué par cette couleur insolite et la suit des yeux. Il la voit grossir de diamètre. Il a l'impression qu'elle survole la Base Aéronavale militaire de Fréjus et file en direction d'un haut-fond marin, appelé " Sec de Fréjus ".

La vitesse de la boule de lumière est nettement plus élevée que celle des hélicoptères et des avions de la base. Sa forme légèrement ovale paraît nette. Elle n'a pas de clignotants de position. Elle ne variera ni de forme, ni de couleur, ni d'éclat pendant toute sa trajectoire. Son diamètre apparent est relativement important. M.L. l'estime de la dimension d'une soucoupe tendue à bout de bras. Il ne peut préciser l'altitude. Peut être 200 ou 300 m lors de son passage au-dessus de l'île du Lion de Mer, située dans la baie de St Raphaël, à environ 1 km de la côte. Le témoin n'a remarqué aucun détail, il n'a entendu

aucun bruit. Puis, la boule a marqué un temps d'arrêt en mer, probablement au-dessus du " Sec de Fréjus ", haut fond marin à environ 5 kms de la côte. Lors de cet arrêt, elle a diminué de diamètre apparent et est devenue d'un rouge vif. Cette notable différence de couleur a intrigué le témoin. Restée " e suspens " pendant une dizaine de secondes, la lumière a repris sa couleur jaune orange plus claire et a brusquement disparu. M. L. a remarqué qu'elle ne s'est pas " éteinte " mais qu'elle a diminué de volume très rapidement, comme si elle s'était éloignée à une vitesse fantastique en direction de la Corse.

DURÉE TOTALE DE L'OBSERVATION : environ 30 secondes.

Surpris par cette observation étonnante, M.L. a durant plusieurs soirées, porté une plus grande attention à l'observation du ciel.

QUELQUES JOURS PLUS TARD, il apercevait " le lampadaire " au-dessus du " Sec de St Julien " situé en face de St Tropez. Ce phénomène lumineux fut également observé cette même nuit, par plusieurs équipages de barques de pêche au lamparo et par M. JULIEN, enquêteur de l'ADEPS. Ce dernier a noté son élévation approximative, ce qui donne l'altitude comprise entre 9.000 et 10.000 m.

BULLETIN N° 15 (ADEPS) p. 22 à 24